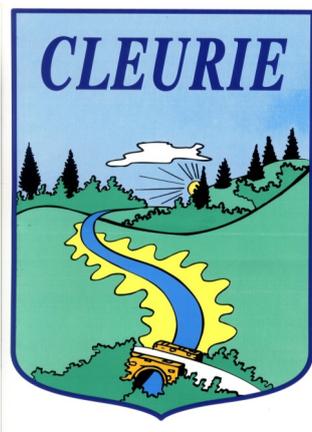


## ELEANOR EN FORÊT COMMUNALE



### Sommaire :

Edito	1
Le Mot de l'adjoint	2
Etat civil	2-3
Conseil Municipal	3-6
Infos diverses	6-12
Les Brèves de la Com com n° 10	



### Edito :

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Le budget voté par le Conseil municipal, à l'unanimité, fera l'objet d'une présentation lors du prochain feuillet d'informations communales.

D'ores et déjà je souhaite porter à votre connaissance deux éléments essentiels qui ont conduit à son élaboration :

Premièrement, le pacte de stabilité fiscale souhaité par les élus a été respecté, en clair les taux d'imposition cumulés Commune-Communauté de communes sont inchangés en 2018.

Deuxièmement, le budget acte une part importante à l'investissement. Je veux citer : le remplacement du véhicule pour le service des Eaux, l'achat d'une mini pelle (le système de location ne donnant pas entière satisfaction), la réfection et l'isolation de la toiture du Mille Club (recrutement d'un maître d'œuvre, les travaux doivent être terminés cette année), mais aussi des travaux importants sur la voirie : chemin de la Mousse, Route du Pré Vixot et entretien courant du réseau ou encore la remise en état de « La Bascule » (report 2017).

Malgré les restrictions budgétaires avérées, notre commune conserve de réelles capacités d'investissement grâce notamment aux revenus procurés par la forêt communale.

Ce nouveau numéro « CLEUR'INFOS » me donne aussi l'occasion de mettre en avant, au travers de leurs projets, des habitants de la commune :

- Aline et François WENTZEL, route de Julienrupt, qui viennent d'ouvrir un restaurant à Remiremont, 3 rue des Etats-Unis. Sous l'enseigne « Saveurs Nature » ils sauront régaler vos papilles ! Vous pouvez les contacter au 03.54.80.94.55.
- Patricia BAEHR, 3 chemin de Lambertfaing qui s'est installée sous l'enseigne « Douce'heur » le 1er avril comme « Energéticienne et Maître Enseignant REIKI. Le REIKI est une méthode japonaise douce et enveloppante qui apporte un supplément d'énergie à l'organisme et va se diriger naturellement vers les zones qui en ont besoin. Vous pouvez la contacter au 06.45.13.24.52.

Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leurs nouvelles activités.

Avec mes sentiments cordiaux et dévoués,

Patrick LAGARDE  
Maire de Cleurie

## Le Mot de l'adjoint

### RÉFLEXION SUR LES PAV

Le PAV, sous cet acronyme, il faut lire point d'apport volontaire. Il concerne le recyclage du verre et des multi matériaux. Sur la commune de Cleurie, deux sites se partagent ce recyclage des déchets.

Le premier se trouve carrefour route de Saint Amé et Chemin des Feu-meux et le second carrefour route de la Forge et Chemin de Hazin-trait.

En ce qui concerne le verre, aucun problème au niveau du recyclage. Celui-ci se recycle à l'infini (bocaux en verre, pots en verre, bouteilles en verre). Tous autres produits doivent être exclus de ce conteneur tels que (vaisselles, ampoules électriques, pots de fleurs, miroirs, vitres).

Pour les conteneurs multi matériaux le tri présente plus de difficultés. En effet ce conteneur n'accepte que certains produits. Ils se résument dans trois catégories (papiers et cartonnettes, bouteilles et flacons plastiques, petits mé-taux).

Par contre ce conteneur n'apprécie pas les vaisselles jetables, pots de yaourt, couches culottes, sacs et plastiques, papiers peints, barquettes en plastique, et polystyrène.

Régulièrement, il est réalisé sur le centre de tri d'Epinal, la caractérisation de deux échantillons issus de la collecte des multi matériaux sur la CCHV, afin de connaître l'indice de qualité du tri.

L'objectif de cette caractérisation est de déterminer la répartition des différents matériaux (papier, cartons, alu, acier) mais également connaître les refus de tri, les indésirables dans les échantillons prélevés.

De cette caractérisation découleront les montants des soutiens et pénalités financières que pourrait espérer la CCHV de l'éco organisme CITEO.

Voici en pourcentage l'évolution des refus de tri en 2017 pour les mois de mars taux 15.92, septembre taux 19.64, novembre taux 29.16.

Au regard de ces taux, une nette dégradation du tri est à constater. La lecture des consignes de tri sur les conte-neurs et panneau explicatif est le premier moyen direct pour assurer une amélioration de l'indice de qualité.

*René PERRY, adjoint*

## Etat Civil

### NAISSANCES



**Alexane RICHTON**, née le 25 mars 2018 à Epinal, de Jonathan RICHTON et Emilie THIERY, domiciliés 2 chemin du Palton.

**Elena GEGOUT**, née le 29 mars 2018 à Remiremont, de Anthony GEGOUT et Alicia DUMENIL, domiciliés 8 bis rue des Combattants d'AFN.

**Alice MOUGEL**, née le 07 avril 2018 à Remiremont, de Alexandre MOUGEL et Audrey PIERRON, domiciliés 242 route du Pré Galland.

**Léandre THIERRY LAROCHE**, né le 26 avril 2018 à Epinal, de Laurent THIERRY et Delphine LAROCHE, domiciliés 3 route de la Mairie.

*Nous présentons tous nos vœux de bonne santé aux bébés et nos félicitations aux parents.*

### DECES

**Jean MARION**, né le 29 avril 1944 à Remiremont, décédé le 19 février 2018 à Remiremont

**Marie KIENTZY, née PETITGENET** le 12 septembre 1920 à Ventron, décédée le 18 mars 2018 à Remiremont

**Paulette BEGEL, née CLAUDEL** le 04 décembre 1925 à Julienrupt, décédée le 27 mars 2018 à Remiremont

**Benjamin ROCHE**, né le 22 août 1977 à Montluçon (Allier), décédé le 14 avril 2018 à Cleurie

Nous avons appris le décès de :

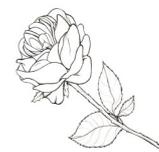
**Renée RAGOT, née THOUVENIN** le 19 février 1937 à Le Tholy, décédée le 28 novembre 2017 à Vagney.

**Jeanne CLAUDEL**, née le 20 mai 1931 à Cleurie, décédée le 27 janvier 2018 à Ligny-en-Barrois (Meuse)

**Christiane COLNEL**, née le 17 mai 1934 à Cleurie, décédée le 10 février 2018 à Golbey

**Lucien JACQUINOT**, né le 27 janvier 1927 à Cleurie, décédé le 07 janvier 2018 à Barbezieux-Saint-Hilaire (Charente)

*Toutes nos condoléances aux familles.*



## Etat Civil (suite)

### MARIAGE



**Le 1er avril 2018**  
**Maryline MARCOT et Vincent GRAVIER**  
 domiciliés à Le Tholy

*Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.*

## Réunions du Conseil Municipal - Séance du 13 novembre 2017

### Vente de bois en Forêt non soumise :

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente de 128 m<sup>3</sup> de bois atteint de Bostryche au « Canton de Blanchefontaine » pour un montant de 5 400 € HT.

### Achat de parcelles boisées suite vente judiciaire consorts Holveck :

Une vente aux enchères a eu lieu le 20 Octobre dernier, Mr le Maire a pris part à cette vente au nom de la commune, et a acquis, conformément à la délibération du 9 Octobre dernier, les parcelles de terrain cadastrées A 63 (880 m<sup>2</sup>), A65 (9 070 m<sup>2</sup>) et A91 (7 660 m<sup>2</sup>) pour un montant global de 19 560 €, auxquels s'ajoutent les frais de notaire de 2 749 €.

### Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges (SDANC) : demande d'adhésion et rapport d'activité

**Demande d'adhésion :** le Conseil Municipal accepte la demande d'adhésion au SDANC de la commune de Saint-Dié-des-Vosges.

**Rapport d'activité 2016 :** le Conseil Municipal n'a pas de remarques à formuler sur le rapport d'activité du SDANC (celui-ci est consultable en Mairie).

### Modification du tableau des effectifs :

Un agent de la collectivité fait valoir ses droits à la retraite au 1er Janvier 2018. Il convient aujourd'hui d'assurer le remplacement de l'agent, tout en réorganisant le service périscolaire pour un fonctionnement optimal. Le Conseil Municipal décide la suppression du poste Agent spécialisé de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles d'une durée hebdomadaire de 14 heures 00, la suppression du poste d'agent spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe d'une durée hebdomadaire de 10 heures, décide la modification d'un poste d'agent d'animation pour une durée hebdomadaire de 5 heures en une durée de 23 heures 50, et décide la création d'un poste de adjoint d'animation d'une durée hebdomadaire de 5 heures.

### Convention de service pour la consultation d'informations de la base allocataire de la CAF des Vosges :

Cette convention a été signée entre la CAF et la Communauté de Communes Terre de Granite le 1<sup>er</sup> Janvier 2014. Suite au retour de la compétence à la commune au 1<sup>er</sup> Janvier 2018, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de service.

### Imputation budgétaire comptable des biens meubles de faible valeur : exercice 2017 :

Le Conseil Municipal autorise le rattachement en section d'Investissement de biens de faibles valeurs ( moins de 500 €).

### Budget Commune – décision modificative n° 1 : ouverture de crédits pour amortissements – compte 204

Section de Fonctionnement			
Chapitre / article / libellé	Montant avant DM n° 1	Décision modificative (+ ou -)	Solde après DM n° 1
023 – virement de la section de Fonctionnement.	305 986,71 €	- 2 129,20 €	303 857,51 €
6811/042 – Dotation Amortissements	0,00 €	+ 2 129,20 €	2 129,20 €
Total des dépenses BP 2017	778 607,17 €		778 607,17 €
Total des recettes BP 2017	778 607,17 €		778 607,17 €

## Réunions du Conseil Municipal - Séance du 13 novembre 2017 (suite)

Section d'Investissement			
Chapitre / article / libellé	Montant avant DM n° 1	Décision modificative (+ ou -)	Solde après DM
021 – Virement du Fonctionnement	305 986, 71 €	- 2 129,20 €	303 857,51 €
28041512/040 – GFP Bât. Installat°	0,00 €	+ 688,33 €	688,33 €
	0,00 €	+ 878,38 €	878,38 €
2804172/040 – EPL Bât. Installat°	0,00 €	+ 542,61 €	542,61 €
2804412/040 – Public : Bât. Installat°	0,00 €	+ 19,88 €	19,88 €
Total des dépenses BP 2017	434 699,32 €		343 699,32 €
Total des recettes BP 2017	434 699,32 €		343 699,32 €

### Demande de subvention pour voyage pédagogique :

Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 31,00 € à un élève, scolarisé en 1ère au Lycée Jeanne d'Arc de Remiremont, pour l'aide au financement d'un voyage linguistique en Angleterre qui se déroulera en décembre 2017.

### Départ en retraite d'une employée communale : proposition de gratification

Suite au départ en retraite d'une employée municipale, le Conseil Municipal décide de lui octroyer un cadeau.

### Demande de subvention exceptionnelle de la part de la 408<sup>ème</sup> section de la société d'entraide de la médaille militaire de Remiremont et environs :

Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle à la 408ème section de la SNEMM de Remiremont et environs pour le remplacement de leur drapeau.

## Réunions du Conseil Municipal - Séance du 18 décembre 2017

### Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges (SMIC) : demande d'adhésion

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion au SMIC des collectivités suivantes : commune de Boulaincourt, Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement des Côtes de la Ruppe, SIVOS du canton de Senones, SIVOS « les Coquelicots » et le SI des Eaux de la Vraine et du Xaintois.

### Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges : modification des statuts

Le Conseil municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges, (dont la nouvelle dénomination sera le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges).

### Approbation de l'adhésion de la Communauté de Communes des Hautes Vosges au Syndicat Mixte EPTB Meurthe-Madon :

Le Conseil municipal décide d'approuver l'adhésion de la Communauté de Communes des Hautes Vosges au Syndicat mixte EPTB Meurthe-Madon (la commune de Le Valtin fait partie du bassin de la Meurthe).

### Autorisation au Maire à signer une convention de mise à disposition de personnel contractuel par le service de missions temporaires du Centre de Gestion Départemental de la Fonction Publique Territoriale des Vosges :

Les Centres de gestion peuvent recruter des agents en vue de les affecter à des missions temporaires ou d'assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou encore de pourvoir à la vacance temporaire d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique afin pour faire appel, le cas échéant, aux services de missions temporaires dudit Centre de Gestion.

## Réunions du Conseil Municipal - Séance du 18 décembre 2017 (suite)

### Recensement de la population 2018 : création d'emploi de 2 agents recenseurs

Le Conseil Municipal décide la création de 2 emplois d'agents recenseurs, non titulaires, à temps non complet pour la période du 18 janvier au 17 février 2018, afin de faire face aux besoins liés aux opérations de recensement.

### Vote des tarifs communaux :

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs 2017 pour l'année 2018, à savoir :

Distillerie : 10.00 €/jour (résidents Cleurie) 20.00 €/jour (résidents extérieurs)

Bons de naissance nouveau-nés : 35.00 €

Heure d'intervention personnel municipal : 45.00 €

Gratification médaille de la famille française : 55.00 €

### Mille Club : vote des tarifs 2018

Les tarifs actuels sont maintenus pour l'année 2018, à savoir :

1 jour : résident de Cleurie 80 € - résident extérieur à Cleurie 130 €

2 jours : résident de Cleurie 130 € - résident extérieur à Cleurie 200 €

### Eau : vote des tarifs de l'eau 2018 et du raccordement au réseau d'eau communal en 2018

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants :

Consommation d'eau	Tarif/m3
De 0 à 200 m3	0,69 €
De 201 à 500 m3	0,59 €
De 501 à 1000 m3	0,49 €
Au-delà de 1000 m3	0,37 €

Abonnement au réseau d'eau : 42,00 €

Frais de raccordement au réseau d'eau dans la distance limite de 30 ml de la conduite d'eau principale : 600,00 € TTC

Frais de raccordement au réseau d'eau au-delà de 30 ml de la conduite d'eau principale : coût réel des travaux, matériel et main d'œuvre, sur devis.

### Accueil périscolaire : vote des tarifs 2018

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs actuels (votés par la CCHV au 1er septembre 2017) pour l'accueil périscolaire et de les fixer ainsi du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 :

Ces tarifs sont modulables en fonction du quotient familial.

	Quotient familial ≤ à 499 €	Quotient familial compris entre 500 € et 999 €	Quotient familial ≥ à 1000 €
Accueil périscolaire Tarif horaire décompté au quart d'heure	1,32 €	1,40 €	1,48 €

### Restaurant scolaire : vote des tarifs 2018

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs actuels (votés par la CCHV au 1er septembre 2017) pour le restaurant scolaire et de les fixer ainsi du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

	Quotient familial ≤ à 499 €	Quotient familial compris entre 500 € et 999 €	Quotient familial ≥ à 1000 €
Repas (le tarif du repas comprend l'accueil péris- colaire du temps de midi)	3,70 €	3,90 €	4,10 €
Tarif du repas pour le personnel de la cantine et encadrant : 2,60 €			
Tarif du repas pour les personnes étrangères au service : 5,00 €			
Tarif pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires, qui apportent leur panier repas, et pour lesquels un Pro- jet d'Accueil Individualisé a été établi : 1 heure d'accueil périscolaire sera facturée.			

### Distillerie : approbation du règlement

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le règlement intérieur de la distillerie de Cleurie pour l'année 2018.

## Réunions du Conseil Municipal - Séance du 29 janvier 2018

### Convention avec la ligue de l'enseignement portant sur l'organisation et l'animation des activités extrascolaires en 2018 :

La Communauté de communes des Hautes Vosges a transféré la compétence « accueil de loisirs » aux communes le 1er janvier 2018, il convient de maintenir ce service aux familles pendant les vacances scolaires, le Conseil Municipal accepte la convention d'objectifs portant sur l'organisation et l'animation des activités extrascolaires pour 2018.

### Vente d'une parcelle au lotissement du Pré Galland : modification du numéro cadastral :

Le 19 décembre 2016, le Conseil Municipal, donna un avis favorable à la vente d'une partie d'une parcelle du lotissement du Pré Galland cadastrée, section A, numéro 1236. Suite à cette division de terrain, cette parcelle a fait l'objet d'une nouvelle numérotation cadastrale, qui devient section A numéro 1309 avec une contenance de 86 m<sup>2</sup>.

### Programme d'actions proposé par l'ONF en Forêt Commune pour 2018 :

Le Conseil Municipal accepte la proposition de l'ONF comprenant les travaux de maintenance, les travaux sylvicoles, mais retire les travaux d'infrastructures (réalisés par les agents municipaux) ainsi que les travaux touristiques.

### Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges (SDANC) :

Le Conseil Municipal accepte la demande de retrait du SDANC de la commune de Crainvilliers (88140).

## Réunions du Conseil Municipal - Séance du 12 mars 2018

### Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges : demande d'adhésion

Le Conseil Municipal accepte la demande d'adhésion des communes de Frébécourt et Puzieux ainsi que du Syndicat Scolaire et Sportif de Le Tholy.

### Association Rétro-Loisirs Ligne Bleue : demande d'autorisation pour manifestation de véhicules anciens

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de l'Association pour le passage de véhicules le dimanche 8 Juillet 2018, depuis le Faing Xavard, puis montée vers Germainxard et Blancheroche, l'arrivée étant prévue à Pétonfaing et le retour au village par la route de Purifaing.

### Rythmes scolaires : avis du Conseil Municipal sur l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2018/2019

Les parents d'élèves souhaitent à la grande majorité revenir à la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), avec les horaires suivants 8h30 - 11h45 et 13h30 - 16h15. Le Conseil Municipal accepte cette proposition, applicable à la rentrée 2018-2019.

### Règlement intérieur de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire applicable à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 :

Le règlement des services périscolaires applicable au 1<sup>er</sup> Janvier 2018, dont les seuls changements sont liés au transfert de compétence de la CCHV à la commune de Cleurie est accepté par le Conseil Municipal.

## Informations diverses



A D M R de Saint- Amé 36 grande rue 88120 Saint- Amé - Tél 03 29 62 25 12

Permanence Secrétariat :

lundi, vendredi de 9h à 13h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

L'ADMR est une association appréciée pour la qualité des prestations qu'elle propose, pour son efficacité, sa disponibilité et sa proximité. Près de chez vous, une équipe est à votre écoute, chaque demande trouve une réponse personnalisée faite sur-mesure dans le respect des personnes.

### L'aide à la famille

Vous êtes confronté à une difficulté, maternité, maladie, ce service apporte une aide dans les tâches quotidiennes et permet ainsi à la famille de se ressourcer. Une prise en charge financière peut être sollicitée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

Responsable : Marie Claude RONJON Tél : 03 29 61 33 61

## Informations diverses (suite)

### Enfant. Dom

Un mode de garde à vos attentes, même à des horaires atypiques, en maintenant vos enfants dans leur environnement. Vous pouvez bénéficier d'un financement de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant.

### Domicile plus Service mandataire

Vous êtes en activité ou retraité, ces services s'adressent à toutes les personnes qui souhaitent confier à des professionnelles le soin d'effectuer l'entretien de la maison ou du linge. Un contrat d'intervention sera établi selon le rythme que vous souhaitez.

Responsable domicile plus : Chantal PETIN Tél : 03 29 61 32 29  
 Responsable service mandataire : Bernard CAYRE Tél : 03 29 62 21 84

### L'aide à domicile, l'auxiliaire de vie

Grâce à un personnel qualifié spécialisé, nous accompagnons et aidons les personnes âgées ou handicapées à surmonter plus sereinement certaines difficultés de leur quotidien, nous respectons ainsi leur choix de vie en préservant leur autonomie.

Responsables Service personnes âgées et handicapées : Marie France MATHIOT Tél : 03 29 61 11 03  
 Pascale ROBISCHUNG Tél : 03 29 61 08 32

### La téléassistance Filien A D M R

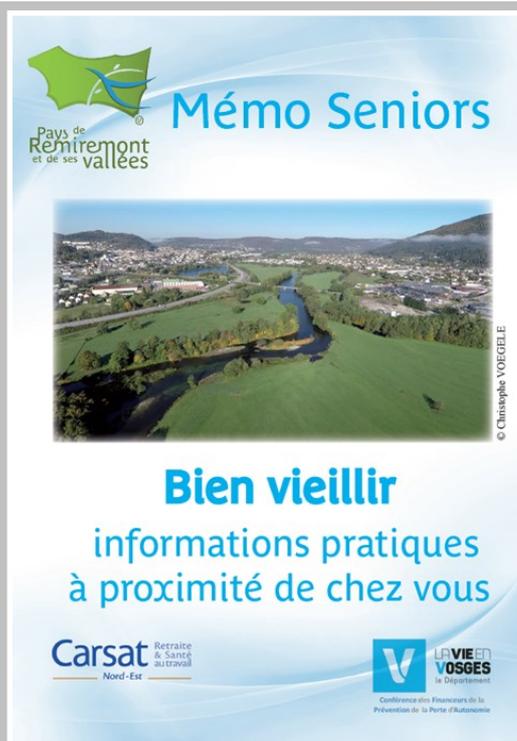
Où que vous soyez dans la maison ou le jardin, une pression sur le médaillon ou le bracelet vous permettra de déclencher une prise en charge ou un simple réconfort selon la difficulté rencontrée.

Responsable Téléassistance : Yannick CLEMENT Tél : 03 29 61 21 40



Monsieur Charles FLIPO apprécie l'aide de Patricia

Président	Alain XOLIN	Tél. 03 29 62 12 78
Vice-président	Georges HUMBERT	Tél. 03 29 61 74 40
Trésorier	Gérard CUNAT	Tél. 03 29 23 21 17
Trésorière adjointe	Agnès XOLIN	Tél. 03 29 62 12 78
Secrétaire	Nicole CLAUDE	Tél. 03 29 61 84 77
Responsables animations	Blandine et Michel PIERREL Nicole CHEVRIER	Tél. 03 29 61 15 47 Tél. 03 29 24 38 65



Vivre chez soi, le plus longtemps possible.

Telle est la volonté affirmée par nos aînés.

S'épanouir à leurs côtés est aussi essentiel pour leur famille et leur entourage.

A l'initiative du Pays et du CLIC de Remiremont et ses vallées, ce guide de 56 pages répond à ce double enjeu :

Bien vieillir, à la fois pour soi et pour ses proches.

Vous y trouverez de nombreuses informations et ressources pratiques.

Ce guide est gratuit et à votre disposition sur demande auprès de la mairie.

*Une version dématérialisée est également consultable sur le site internet partenaire :*

*www.carsat-nordest.fr  
 (rubrique Retraités/Etre aidé au quotidien)*

Bonne lecture !

## Informations diverses (suite)



Ensemble, préservons la truite fario sauvage

### Gestion piscicole de la rivière et des ruisseaux :

Depuis 1987, La Cleurie est exclusivement repeuplée avec des truites de souche sauvage issues de notre éclosierie.

Notre association compte pour l'année 2017 :

38 adhérents majeurs, 2 mineurs (12- 18 ans), 5 femmes, 17 découvertes et 26 vacances et journées. Une baisse sensible des cartes majeurs est constatée, cela est certainement dû à un été très chaud avec manque d'eau et une publicité qui dénigre la qualité de l'eau de notre rivière.

La société de pêche s'interroge : comment une des rivières les plus poissonneuses du bassin RHIN MEUSE avec une faune diversifiée (truites, ombres, chabots, vai-

rons) peut-elle être la plus polluée de France ?

Pour résoudre ce mystère, il est nécessaire d'effectuer des analyses rigoureuses pas uniquement de l'eau mais également des poissons afin de connaître le réel impact des polluants et surtout d'agir à la source.

Nous souhaitons que les autorités compétentes agissent et diffusent les résultats. Chacun pourra ainsi se faire une opinion sur des bases scientifiques fiables et agir en conséquence.

### Comptage des poissons :

Comme chaque 2 ans, la société DUBOST ENVIRONNEMENT a effectué une pêche électrique entre l'ancien stade de Julienrupt et la passerelle située près de chez M. Hollard.

Les conditions climatiques étaient très chaudes, l'eau était à 20°C ce qui est élevé.

La rivière à cet endroit a une largeur moyenne de 6,80 mètres, la longueur était de 160 mètres avec une profondeur de 10 à 100 cm. Il a été compté : 133 truites de 4 cm à 34 cm, 17 ombres de petites tailles (les plus gros se trouvaient plus bas là où il y a plus d'eau) et 134 chabots.

La population de poissons est stable dans la partie la plus pêchée de la rivière. La micro-faune était présente sous forme de larves, porte-bois, etc ...

### Vidange du canal de Julienrupt :

Nous avons procédé à la vidange du canal de Julienrupt en présence du propriétaire Mr D. GEHIN. Le comité ainsi que des pêcheurs bénévoles ont récupéré des truites en grand nombre ainsi qu'une vingtaine de beaux ombres. Nous avons prélevé pour l'éclosierie 50 truites pour la reproduction. Les autres ont été remises à la rivière.

### Vidange de la réserve Bongrain-Gérard :

La récupération des poissons s'est effectuée à l'aide d'une douzaine de personnes (comité, bénévoles et 2 personnes de chez BG. 90 truites ont été conservées pour l'éclosierie et les autres (100 environ) ont été remises en rivière. La fin de la séance s'est terminée par un casse-croûte offert par BG (très apprécié de tous).

### Travaux sur la rivière et les étangs :

Comme habituellement les personnes du comité ainsi que des bénévoles entretiennent notre éclosierie ainsi que les étangs des Combes.

Le ruisseau de Noirrupt a été dévié pour éviter qu'il ne passe 2 fois sous la départementale 417. Le nouveau tracé s'est fait dans la propriété des Établissements Bongrain-Gérard le long de la station d'épuration, puis il rejoint son lit au fond des propriétés de M. Gilbert PECHE et de M. Daniel GRIVEL. 200 mètres environ ont été court-circuités. Une pêche électrique de sauvegarde a été effectuée : 190 poissons ont été récupérés. La plus grosse truite mesurait 40 cm. Tous ces poissons ont été remis dans La Cleurie.



### Point sur le règlement :

Pour rappel, les journées d'ouverture des étangs sont les week-end et jours fériés jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet et ensuite tous les jours jusqu'à la fermeture générale pour permettre aux touristes de pêcher.

### Éclosierie :

Nous avons effectué les premières fécondations, 15 000 œufs environ sont en bacs.

Le comité est toujours à la disposition des écoles pour leur faire connaître notre savoir-faire sur la fécondation. Ce processus a lieu en Novembre et au printemps pour la remise à l'eau des alevins.

Les responsables		Bureau		
Président	Hervé THOMAS	Guy THIERY	Daniel PIERRAT	Frédéric GUERITOT
Vice-président	André COLIN	Mickaël FLUCK	Daniel PERRIN	
Trésorier	Dominique NICOLAZZI	Gilbert MARTIN	Daniel GUERITOT	
Secrétaire	Jean-Claude LORENZINI	André BONNE	Georges GROS	

[Siège social](#) : 18 bis, route de Cleurie 88530 LA FORGE mail : [fario3@orange.fr](mailto:fario3@orange.fr)

Toute personne désirant visiter notre éclosierie peut prendre contact avec la société de pêche.

## Informations diverses (suite)



Le 24 novembre 2017 a vu le lancement de la 33ème campagne des Restos du Coeur au niveau national, et la 30ème dans le département des Vosges.

Les Restos du Coeur accueillent toute l'année les personnes en difficulté : pour la saison d'été, qui débute en avril et se termine mi novembre, le Centre de Vagney ouvre ses portes un vendredi sur deux.

Pour l'été 2017, le nombre de personnes accueillies a été en très forte augmentation. En effet, il a été décidé au niveau national de relever les barèmes d'attribution pour cette période, soit 70% du barème d'hiver au lieu de 50% auparavant. Il n'en est pas moins vrai que de nombreuses familles restent en grande difficulté.

Le Centre de Vagney, pour cette période, a accueilli 50 familles représentant 112 personnes, dont 17 personnes seules, soit l'équivalent de plus de 19 000 repas.

Pour l'hiver, de décembre à mars, le Centre de Vagney est ouvert chaque vendredi toute la journée.

Même si on peut venir s'inscrire toute l'année, deux dates sont prévues avant le début de la saison d'été et d'hiver. Ces dates sont affichées sur la porte du Centre, et communiquées par voie de presse.

Les Restos du Coeur de Vagney accueillent essentiellement les personnes venant des 12 communes autour du Centre : Saulxures s/M, Thiéfosse, Vagney, le Syndicat, St Amé, Cleurie, La Forge, Le Tholy, Gerbamont, Sapois, Rochesson, Basse sur le Rupt.

Quand on pense Restos du Coeur, on pense surtout à l'aide alimentaire, à l'hygiène et aux produits pour bébés. Mais ce n'est pas tout, loin de là : l'accueil amical, l'écoute active, les conseils, l'aide à la recherche de solutions, l'orientation vers des pôles de compétences, sont essentiels.

Tous les sujets peuvent être abordés, si la personne accueillie en ressent le besoin : l'accès au droit, le travail, la santé...

Les personnes accueillies au Centre de Vagney peuvent, une fois par an, bénéficier de la médecine préventive à Nancy.

Les ressources alimentaires : les Restos du Coeur ne dépendent pas de la Banque Alimentaire.

Les dons par des personnes privées et des entreprises, le concert des Enfoirés et ventes de CD et DVD, permettent à l'association nationale d'acheter les produits de négoce et les répartir dans les associations départementales. Cela représente 70% des besoins. L'Europe fournit 20% des denrées.

La collecte, deux fois par an, dans les supermarchés, ainsi que les dons des commerçants locaux, représentent les 10% restants, mais sont de plus en plus nécessaires pour couvrir les besoins de plus en plus importants.

Un grand merci aux communes pour leurs aides, sous différentes formes, ainsi qu'aux commerçants pour leurs dons et leur accueil.

Un grand merci à vous tous, qui pensez à mettre un kg de farine, un litre d'huile, des petits pots pour bébé, ou tout autre produit de première nécessité, dans les caddies, lors des collectes.

Sans Coluche, ça n'existerait pas, sans vous, ça n'existerait plus.

Centre des Restos du Coeur de Vagney 12 chemin du Daval Zainvillers  
**François Boileau 06 79 50 27 87**

### Cleurie.com

Depuis quelques semaines, un site Internet dénommé « [cleurie.com](http://cleurie.com) » est en ligne. Ce site géré par la Commission « Communication » du Conseil Municipal a pour but essentiel de renseigner les administrés des informations relatives à la commune.

A l'heure actuelle, seules quelques pages sont en ligne (horaires d'ouverture de la Mairie et de la déchèterie, résumés des Conseils Municipaux, page de présentation du village, téléchargement du billet de Cleurie ou du feuillet...) mais d'autres sont à venir.

Les associations qui ont une attache sur la commune de Cleurie, peuvent nous faire part de leurs événements qui pourront être insérés sur le site. De préférence en format numérique, les informations seront envoyées à l'adresse mail suivante : [cleurie.village@gmail.com](mailto:cleurie.village@gmail.com).



**Hubert MELINE**

## Informations diverses (suite)



### MANIFESTATIONS 2017

**La Roll Verte** : Une nouvelle fois, la traditionnelle Roll verte a été victime de la pluie le lundi 1er mai 2017. Seulement 71 des 110 inscrits ont pris le départ donné à Remiremont par François Vannson, Président du conseil départemental des Vosges ancien Député, Jean-François Viry, Président du syndicat de la Voie verte et Jacques Mougin, Président d'honneur.

Un grand bravo à tous ces courageux, fidèles de la première heure et toujours présents et de bonne humeur malgré la pluie !



**Le petit tour des Vosges** : Mise sur route par le Comité des Vosges de cyclisme, cette épreuve dénommée Le Petit Tour des Vosges demeure une fois encore confiée à l'E.C.S. (Espoir Cycliste Stéphanais) côté organisation. Ouverte aux catégories poussins, pupilles, benjamins et minimes, l'épreuve utilise en grande partie les voies vertes des vallées Moselle et Moselotte et est ponctuée de diverses animations.

**3<sup>ème</sup> prix de la Filature** : Dimanche 14 mai 2017, les bénévoles de l'Union Cycliste de Remiremont organisaient le troisième Prix cycliste de la Filature avec le concours des commerçants de l'éco-quartier. Réservé aux jeunes licenciés des écoles de cyclisme, il a réuni 29 pré-licenciés, poussins, pupilles et benjamins venus essentiellement des clubs du département.

Au programme, des jeux d'adresse sur le parking de « Bricomarché », puis des épreuves de vitesse (sprints) sur le parking entre les Etablissements Bricomarché et Thiriet, ensuite, en bordure de la voie verte et rue du Vélodrome des épreuves de cyclo-cross et pour terminer, des courses sur route sur un circuit empruntant la voie verte, la rue du lit d'eau et la rue du Vélodrome.



**Le bureau de la Voie Verte est situé dans les anciens locaux de la poste du Ménil, au 57, grande rue.**

**Un agent administratif est à votre disposition du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le mercredi après-midi pour toute demande en rapport avec la Voie Verte.**

### LE COMITE DES FETES

Le 24 Février dernier, le Comité des Fêtes de Cleurie a organisé une sortie en bus au Salon de l'Agriculture de Paris. A 2 heures 30 du matin, 52 participants ont pris la direction de la Porte de Versailles à Paris. Arrivé quelques minutes avant l'ouverture des grilles à 9 heures, tout ce joli petit monde a arpenté de long en large les allées du Salon.

Sur 7 bâtiments, chacun a pu apprécier le plus beau fleuron de l'élevage, de la production agricole, des régions françaises ou étrangères.



Des bovins à la taille impressionnante, du petit poussin qui vient de naître en passant par les jambons, saucisses et



autres préparations culinaires ou gastronomiques, tous les participants à cette sortie sont revenus à Cleurie vers minuit, fatigués, certes mais émerveillés par de jolis souvenirs.

A bientôt !

**Hubert MELINE**

## Informations diverses (suite)

### NOTRE HAND BALL CLUB MARQUE UNE PETITE PAGE D'HISTOIRE DU HAND BALL VOSGIEN ET LORRAIN.

Dans ce matin glacé du dimanche 25 février 2018, le hand-ball club « vallée de Cleurie et du Tholy » et ses quelques soixante supporters se préparent pour vivre à Sarrebourg, un 16<sup>ème</sup> de finale de la coupe de France Départementale, voire un 8<sup>ème</sup> de finale en cas de victoire.

Cet événement est déjà une première en soi car jamais notre équipe n'est allée aussi loin dans cette compétition, de plus elle est la dernière à défendre les couleurs Vosgiennes et Lorraine.

La tâche ne sera pas simple face à des adversaires qui ont déjà connu ce niveau, qui plus est dans ce tournoi à quatre, comme le disaient les romains « malheur aux vaincus », car en cas de défaite la compétition s'arrête là.

Le premier match de la matinée voit la victoire de l'ASCA WITTELSHEIM face à MUTZIG.

Nos représentants se trouvent confrontés au CAD MOURMELON, dès le début du match notre douzième homme répond présent, la vague verte des tribunes se fait entendre et porte nos joueurs dans les moments délicats. Et dieu sait qu'il va y en avoir des moments délicats dans ce match fou.

Le vert c'est l'espoir, l'équipe en a à revendre, d'entrée qu'elle mène la rencontre mais sans jamais creuser l'écart à plus de deux buts, il se font même rejoindre en toute fin de mi temps (10-10).

La deuxième période est encore plus chaude, car nos locaux sont menés tout au plus d'un but ou égalisent. Si bien qu'à quarante secondes de la fin, le hand ball club Cleurie est mené d'un but (17-16), le coach adverse prend un temps mort pour mettre au point une stratégie qui doit finir au fond de nos buts. L'incroyable se produit le CAD MOURMELON perd le ballon et nous permet de lancer notre n°13 (Georges Daniel) en contre attaque, il ne tremble pas et égalise.

Dans les tribunes c'est de la folie, la vague est devenue tsunami vert, les cœurs sont au taquet, ce n'est pas fini car la séance de pénaltys va commencer.

Dans les buts, avec trois arrêts et le but de la victoire, Grégoire Valentin barre la route de la qualification à notre vaillant adversaire. Et pour la première fois un club Vosgien va en 8<sup>ème</sup> de finale de la coupe de France Départementale grâce à son gros cœur et des supporters hors normes.

Le deuxième match s'annonce dans le même format, effectivement nos locaux tiennent la dragée haute au club mulhousien puisqu'à la mi-temps ils ne sont menés que d'un but (11-10). Malheureusement en deuxième période l'ASCA WITTELSHEIM avec des joueurs plus expérimentés (ex joueurs de D2 et N1) creuse l'écart petit à petit, pour finalement l'emporter 26-19.

Nos joueurs n'ont pas démerité, mais le manque de fraîcheur a fait son œuvre, néanmoins malgré la défaite, le bonheur ainsi que la satisfaction étaient là. La preuve en est presque tout le monde a fini dans une communion totale au restaurant.

Pour conclure, comme l'a dit maintes fois « notre MIMILE local » « QUELLE BELLE JOURNEE », oui c'était vraiment une belle journée ou l'on a eu toutes les émotions possibles.



L'équipe remercie tous les supporters (qui ont forcé l'admiration des personnes présentes dans le gymnase par leur fair play, dynamisme et bien sur l'ambiance apportée), ceux qui ont œuvré pour obtenir le bus ainsi que les mairies de Cleurie, du Tholy et RS assistance qui nous ont permis de financer le transport.

Tous ces efforts, nous ont permis à tous (sportifs et supporters) d'avoir « UNE BELLE JOURNEE » qui restera gravée dans nos mémoires pour longtemps.

**Le coach Cleurie**

## Informations diverses (suite)

### PARCOURS VTT



L'ONF nous informe qu'il est interdit de créer des parcours sauvages en forêt pour pratiquer sa passion du VTT. Ces parcours comportent des tremplins en bois, des palettes, des trous réalisés à même le sol. Ces circuits sauvages sont interdits, le risque accident est bien réel et engage la responsabilité de la commune sur ces réalisations.

René PERRY

### COMMUNICATION DISPOSITIF HABITAT

Dans le cadre de ses plans de paysage, la communauté de communes des Hautes Vosges poursuit son dispositif d'accompagnement des particuliers au niveau de l'habitat pour l'année 2018.

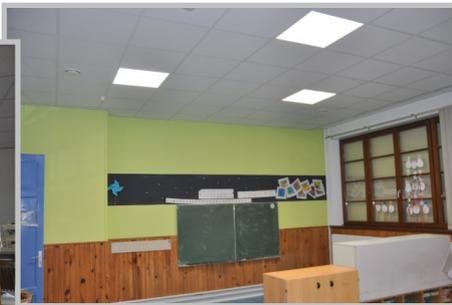
Lien : <http://ww.cchautesvosges.fr/environnement.html>

Ce service comprend :

- Permanences infos énergies
- Programme habiter mieux + le questionnaire 2018
- Permanences de conseil en architecture.



### TRAVAUX ECOLE / CANTINE



Plafonds, luminaires et peinture salle de classe maternelle et BCD.

←  
Complément d'eau chaude pour la cantine  
→

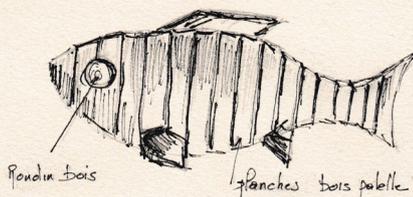


### PRESENTATION DU THEME FLORAL

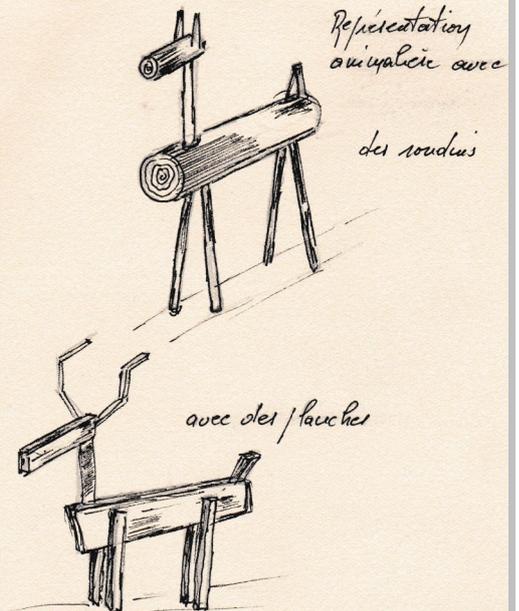
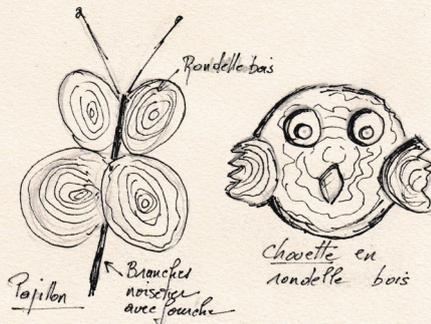
Le thème floral de cette année 2018 gravite autour de la création d'animaux en bois, avec l'utilisation de rondins, de planches, de rondelles de bois, de racines ayant une forme animalière, etc...

Les schémas ci-contre peuvent donner quelques idées.

René PERRY



Poisson en bois



### CALENDRIER

- **01 juillet 2018 au mille club** : assemblée générale et pique-nique de l'association HAITI CŒUR.
- **08 juillet 2018, de 9h à 18h** : **Manifestation de Véhicules anciens** organisée par l'association Rétro-Loisirs Ligne-Bleue.
- **29 juillet 2018** : **Journée champêtre** organisée par le Comité des Fêtes de Cleurie.



### INFORMATION Grand Est - CARTES DE TRANSPORTS SCOLAIRES

Inscriptions en ligne du 1er juin au 23 août 2018 :

[simplicim-lorraine.eu/88](http://simplicim-lorraine.eu/88)

Attention, après le 23 août, les inscriptions seront pénalisées financièrement.

